

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT

Identificateur du produit: **SANIBLEND 32 CITRON - NETTOYANT DÉSINFECTANT - DÉTERGENT - DÉSODORISANT - CONTRÔLE DE MOISSURES – FONGICIDE**

Usage du produit: Désinfectant-nettoyeur neutre concentré.

Classification du SIMDUT: Non réglementé

Classification en vertu du TMD: Non réglementé

Numéro d'identification du produit: Sans objet

Appellation réglementaire en vertu du TMD: Sans objet

Fabriqué par:

Chemotec (PM) Inc.

8820 Place Ray Lawson

Anjou, Québec, Canada H1J 1Z2

Tél: (514) 729-6321; 1-800-729-6321

Numéro de téléphone d'urgence: comme ci-dessus ou contactez **CANUTECH** (613) 996-6666 en cas d'urgence chimique seulement.

SECTION 2: INGRÉDIENTS DANGEREUX

| <u>Ingrédients</u> | <u>CAS #</u> | <u>% p/p</u> | <u>TLV</u> | <u>DL₅₀</u> | <u>CL₅₀</u> |
|--|--------------|--------------|-----------------|------------------------|------------------------|
| Chlorure d'ammonium du di-(C8-10)-alkyldiméthyle | 68424-95-3 | 1-5 | p/d oral rat | 500 - 5000 mg/kg | p/d |
| Chlorure d'ammonium d'alkyl (40% C ₁₂ , 50% C ₁₄ , 10% C ₁₆) diméthylbenzyle | 68424-85-1 | 1-5 | p/d oral rat | 500 - 5000 mg/kg | p/d |
| Éthoxylate d'alcool | 68131-39-5 | 1-5 | p/d | 2000 mg/Kg oral rat | p/d |

SECTION 3: DONNÉES PHYSIQUES

Point d'ébullition (°C): Approx. 100
Tension de vapeur (mm Hg): 20 (eau)
Densité de vapeur (Air = 1): 0.6 (eau)
Solubilité dans l'eau: Complète
État Physique: Liquide
Apparence et odeur: Liquide jaune,
Odeur de citron.

Densité spécifique (H₂O = 1): 1.0 à 20 °C
% Volatile (% p/p): Approx. 95
Vitesse d'évaporation (n-BuAC = 1): 0.4
pH (tel quel): 6-8, neutre.
Viscosité: < 200 à 25 °C
Point de congélation: Approx. 0 °C

SECTION 4: DANGERS D'EXPLOSION ET D'INCENDIE

Inflammabilité: Ininflammable, non combustible.

Point d'éclair (TCC, °C): > 93.3 LIE: Sans objet LSE: Sans objet

Produits de combustion dangereux: Fumée, oxydes de carbone, oxydes d'azote, ammoniac.

Température d'auto-inflammation (°C): Sans objet.

Produits extincteurs: Eau, mousse universelle, produits chimiques secs, CO₂

Dangers d'incendie particuliers: Un jet d'eau puissant dirigé directement sur le produit génère beaucoup de mousse.

SECTION 5: DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ CHIMIQUE

Conditions d'instabilité chimique: Ce produit est stable sous les conditions normales. Il ne polymérise pas.

Incompatibilité: Agents oxydants forts, produits anioniques.

Conditions de Réactivité: Aucune information pertinente trouvée.

Produits de décomposition dangereux: oxydes de carbone, oxydes d'azote, ammoniac.

SECTION 6: PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Voie d'exposition: Yeux, peau, inhalation, ingestion.

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUE:

Yeux: Irritant. Corrosif pour les yeux.

Peau: Irritant. . Le produit peut être nocif s'il est absorbé par la peau.

Ingestion: Peut être nocif ou fatal si avalé.

Inhalation: Respirer une forte concentration peut être irritant.

EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE:

Irritation: Des contacts prolongés ou répétés avec la peau peuvent causer de l'irritation: peau sèche, rougeurs, dermatose.

Sensibilisation: Aucune information pertinente trouvée

Cancérogénicité: Aucun des ingrédients n'est un cancérogène reconnu..

Tératogénicité: Aucun des ingrédients n'est un tératogène reconnu..

Mutagénicité: Aucun des ingrédients n'est un mutagène reconnu..

Matières synergiques: Aucune connue.

SECTION 7: MESURES DE PRÉVENTION

Gants: De plastique ou de caoutchouc.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité munies de côtés protecteurs si de grandes quantités en vrac sont manipulées.

Protection des voies respiratoires: Non requise si la ventilation est adéquate.

Autre équipement: Bottes étanches en cas de grands déversements.

Contrôle technique: Assurer une ventilation locale adéquate ainsi que la présence d'un bain d'yeux et d'une douche si de grandes quantités sont manipulées.

Mesures en cas de fuite ou de déversement: Porter les équipements protecteurs. Arrêter la fuite. Pomper le produit dans des contenants ou éponger avec un absorbant et placer dans un contenant. Compléter le nettoyage en rinçant à l'eau.

Élimination des déchets: Éliminer selon les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux en vigueur.

Condition d'entreposage: Conserver dans les contenants originaux, fermés hermétiquement et dans un local tempéré et ventilé. Éviter le gel.

SECTION 8: PREMIERS SOINS

Yeux: Rincer immédiatement à l'eau froide durant 15 minutes en écartant les paupières. Consulter un médecin.

Peau: Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements contaminés et les laver séparément avant de les remettre. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Inhalation: Amener la victime à l'air frais. Consulter un médecin si l'irritation persiste. Si la personne ne respire pas, appliquer la respiration artificielle. Si elle a de la difficulté à respirer, donner de l'oxygène et obtenez de l'aide médicale.

Ingestion: Consulter un médecin immédiatement. Ne pas faire vomir.

SECTION 9: RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

Date de préparation: 2009-08-26

Téléphone: (514)729-6321

Préparée par:

Chemotec (PM) Inc.

Abréviation:

p/d: pas disponible

Clause d'exonération de responsabilité

Les renseignements fournis dans la présente fiche signalétique ont été préparés à partir de différentes sources que nous croyons exactes et fiables du point de vue technique. Nous avons tout mis en oeuvre pour divulguer tous les renseignements sur les dangers. Cependant, dans certains cas, les renseignements ne sont pas disponibles et nous l'avons indiqué. Les conditions d'utilisation du produit étant hors du contrôle du fournisseur, nous assumons que l'utilisateur de la présente matière a reçu la formation obligatoire voulue conformément aux règlements du SIMDUT. Aucune garantie expresse ou implicite n'est émise et le fournisseur ne sera pas responsable en cas de pertes, blessures ou dommages indirects résultant de l'utilisation des présents renseignements. Si l'utilisateur de la présente matière ou d'autres matières souhaite obtenir d'autres renseignements sur les ingrédients, nous lui recommandons de communiquer avec la Commission de la Santé et de la Sécurité du Travail, à Montréal en Québec (514-873-3990) ou le Centre Canadien d'Hygiène et de Sécurité au Travail à Hamilton (1-800-263-8276).